



Compte rendu du CA du 2 décembre 2008

Présents :

- CADY Régis
- DUBOST Jean-Christophe
- MOULIN Lydia
- LEBELLOUR Dominique.
- LALLICAN Jean-Simon
- FAVEREAU isabelle.
- EVEN Jean-François.
- POULAIN Hervé

- Acigné :

Comme chaque année la commune d'Acigné organise le trophée du meilleur sportif de l'année, et demande à chaque association sportive de sélectionner un candidat par association.
Le CA propose la candidature de Nathan SOUVIRAA pour représenter le club à ce trophée cette année.

- Conseil Général :

Lors de la dernière assemblée Générale au conseil régional René TREGARO a été élu au poste de président, il succède à Yves LORCY.
En même temps ont eu lieu la remise des récompenses aux athlètes, le club était représenté cette année par Nathan SOUVIRAA et Mélanie BIEMONT qui se sont vu remettre un petit cadeau pour leurs prestations aux derniers championnats du monde de kayak polo à EDMONTON.

- NIV:

La commission pour l'attribution des bateaux s'est réunie avec les responsables d'équipe afin de distribuer les 5 kayaks polo à acheter (2 kayaks polo ont été reportés sur le prochain plan NIV). Ces bateaux seront attribués à certaines conditions comme la remise en état OBLIGATOIRE de son ancienne embarcation mais aussi la livraison avant avril 2009. Le bureau souhaite également que le choix des kayaks de compétition se fasse auprès de revendeurs ou constructeurs français et ceci pour éviter les litiges de l'an dernier et pour avoir un éventuel recours si la marchandise livrée n'est pas conforme à la commande.

Ces bateaux seront attribués a :

- Maeva RICOUX.
- Nathan SOUVIRAA
- Ronan LEBRETON
- Yvain GUERRET
- Alexandre MASSOT

Sébastien MAURICE récupérera quant à lui l'ancien bateau de Guillaume BUTTIFANT licencié maintenant au club de BEZONS.

4 bateaux de slalom, 1 bateau loisir ainsi qu'un kayak compétition de slalom perso sont sur le plan NIV.

- Entretien des locaux.

Une rencontre avec un représentant de la mairie ainsi qu'une personne des services techniques de la commune a eu lieu afin de dresser une liste des tâches ainsi que des entretiens à faire sur le bâtiment.

BUREAU -meubles supplémentaires demandés afin de faciliter les rangements.

SALLE PRINCIPALE - rebord sur les étagères qui portent les coupes (sécurité).
- changement du barillet de l'issue de secours.
- 3 clefs supplémentaires ainsi que la réparation d'une clef.

WC -peinture sol.
-pare-vue entre le lavabo et l'urinoir.

VESTIAIRE FEMME - peinture sur le radiateur piqué.

VESTIAIRE HOMME - peinture sur le radiateur piqué.
- portes manteaux supplémentaires.
- portes sacs de sport.
- aération sous dimensionnée.
- peinture sur les portes abimées.

LOCAL RANGEMENT - escalier afin de réduire les glissements.

GLISSIERE - demande de remplacement de l'existante par une en inox.

ZONE CANOE - grillage entourant les portants.

LOCAL MUSCULATION -projet d'extension du local réparation pour en faire un garage pour le camion ainsi qu'un local de musculation

-Restrictions budgétaires :

Suite à une présentation des comptes par le trésorier du club Régis CADY un constat saute aux yeux : **nous vivons au dessus de nos moyens !**

Afin de réduire les dépenses, le CA a décidé de serrer les budgets et souhaite mettre en place des actions.

TOURNOI INTERNATIONNAUX : plus de prise en charge ni même de participation financière du club. Le CA laisse tout de même à disposition le camion pour effectuer les déplacements.

Hébergement : plus de prise en charge du mode d'hébergement pendant les compétitions.

Il est du devoir de tous de prendre conscience que le club ne peut plus vivre comme il vivait ces dernières années. Chacun peut faire faire de petites économies au club.

Exemple :

-rouler moins vite sur autoroute coute moins cher en carburant

-Entretien régulièrement son matériel évite de racheter des bateaux tout les deux ans.

-Plein air :

Un constat a été fait au niveau de la section plein air. La section tente de se diviser en deux parties : une partie plein air loisir et une autre plutôt axée sportive.

Une discussion s'impose sur le fonctionnement ainsi que sur l'organisation de la section.

Le Président